

## LA SITUATION DES DROITS DE LA PERSONNE AU MEXIQUE

### ENJEU

Sur fond de profondes mutations politiques et de tourmente économique, le Mexique semble déterminé à améliorer son dossier en matière de respect des droits de la personne, mais de graves abus continuent de se faire jour, et l'impunité demeure un sérieux problème.

### CONTEXTE

Malgré la sévère crise économique du début de 1995, dont les effets se ressentent encore dans toutes les sphères de la société mexicaine, le jeune gouvernement du président Zedillo a poursuivi les réformes politiques et électorales lancées par le régime précédent. Avec l'assentiment tacite de Zedillo, le Congrès s'impose comme jamais auparavant et la transparence des élections dans les États est aujourd'hui la règle et non l'exception (à telle enseigne que le parti d'opposition PAN détient maintenant quatre États et de nombreux centres urbains). Au chapitre des élections, d'importantes questions restent encore à résoudre, soit l'impartialité de la couverture politique par les médias (la télévision en particulier), le financement des partis et l'indépendance de l'Institut électoral fédéral.

Le principal événement qui a lui seul a donné lieu, en 1994, à de sérieuses violations des droits la personne a été l'insurrection indigène dans le Chiapas, en janvier. Des pourparlers de paix sont en cours et bien qu'ils procèdent lentement, les deux parties semblent décidées à conclure une paix durable et juste pour la région; les autorités ont indiqué qu'elles tenteraient de faire disparaître bon nombre des iniquités qui ont été les ferments de la révolte. Ces pourparlers s'accompagnent de consultations en tables rondes sur les questions autochtones. Le gouvernement n'a pas pour autant réglé de façon satisfaisante la question des plus graves violations qui ont eu lieu en janvier 1994, notamment des exécutions sommaires auxquelles l'armée se serait livrée. En fait, les pouvoirs ont ignoré les recommandations de la Commission nationale des droits de la personne réclamant des enquêtes de l'armée sur les tueries. La Commission reçoit sporadiquement de la population civile des plaintes de harcèlement par des contingents de l'armée cantonnés maintenant dans le Chiapas. Un certain nombre de missionnaires étrangers (dont un Canadien) ont été expulsés du Chiapas ou interdits de séjourner dans cet État sous prétexte de violations techniques des termes de leur visa. Au Chiapas et dans d'autres parties du Mexique rural, les litiges liés à la terre continuent à susciter des actes de violence et parfois une répression excessive de la part des autorités.

Le président Zedillo a agi avec imagination en confiant le portefeuille de solliciteur général (procurador general de la República) à un membre très respecté d'un parti d'opposition, M. Antonio Lozano. Sa décision a créé un précédent au Mexique. M. Lozano a voulu réformer avec diligence la police fédérale qui relève de lui, mais à ce jour, sans grand succès. Si les cas de torture sont devenus relativement rares, la situation reste toujours inquiétante; la corruption prolifère; aucune des enquêtes sur les trois grands meurtres dont M. Lozano a été chargé ne s'est conclue à la satisfaction du public mexicain. Raúl Salinas, frère de l'ancien président, est le seul haut fonctionnaire à avoir été poursuivi pour crime l'année dernière. La tâche de Lozano s'est compliquée du fait, d'une part, du trafic grandissant des stupéfiants et de la criminalité connexe au Mexique et, d'autre part, des maigres ressources dont il dispose au lendemain de la crise économique.